

# Les Basques en exil. Mon témoignage\*

(The Basques in exile. My testimony)

Pezet, Ernest

[BIBLID \[1136-6534\(1998\) 11:7-24\]](#)

---

*Témoignage de l'homme politique démocrate-chrétien français, secrétaire général de la Ligue Internationale des Amis des Basques (LIAB), Ernest Pezet sur l'exil des Basques consécutif à la guerre civile espagnole. L'auteur insiste sur la dignité des Basques lorsqu'ils arrivèrent sur le sol français à partir de 1937 et sur leur engagement aux côtés des Alliés durant la seconde guerre mondiale.*

*Espainiako Gerra Zibilaren ondoren euskaldunek jasaniko erbesteari buruzko testigantza ematen du Ernest Pezetek. Frantses politiko kristatu-demokrata hori Euskaldunen Adiskideen Nazioarteko Ligako idazkari nagusia izan zen. 1937tik Frantziako lurraldera iritsiako euskaldunen duintasuna azpimarratzen du, bai eta II. Mundu Gerran aliatuen alderdian izan zuten partaidetza ere.*

*Testimonio sobre el exilio de los vascos tras la Guerra Civil española a cargo del político demócrata-cristiano francés Ernest Pezet, secretario general de la Liga Internacional de Amigos de los Vascos (LIAB). Subraya éste la dignidad de los vascos que llegaron a suelo francés desde 1937 y su participación en el bando aliado durante la II Guerra Mundial.*

---

\* Archives Manuel de Ynchausti. Ustaritz

## AU SERVICE DE LA FRANCE, PAYS D'ACCUEIL

2 septembre 1939; la guerre éclate. Que vont faire les Basques? Ils ont mené leur guerre, hélas! combien courageusement et douloureusement. Ils ont dû se réfugier en France. La France les a accueillis de son mieux. Et voilà que les destructeurs de Guernika écrasent sous leurs bombes la Pologne et Czestochowa, son sanctuaire national.

Je les connais, ces Basques. Je suis sûr de leurs réflexes naturels. En effet, le 4 septembre, le Président José Antonio de Aguirre m'adresse la lettre suivante:

"Cher Député et Ami,

C'est avec une profonde admiration devant la haute dignité avec laquelle le peuple français s'apprête à la guerre imposée par l'Allemagne que je vous prie d'agréer l'expression de notre entière solidarité avec la cause de la France et de ses alliés.

Etant données les causes invoquées et les méthodes employées par l'Allemagne pour déclencher la guerre, il s'agit pour nous de la guerre entre tout ce qui est digne d'être aimé et tout ce qui mérite notre condamnation, c'est-à-dire la guerre contre tout ce qui se trouve concrétisé dans l'agression à l'indépendance de la Pologne après l'asservissement du peuple tchèque.

Représentant un peuple épris lui-même de liberté, je suis en mesure de vous offrir la collaboration entière des Basques d'Euzkadi qui, le 7 octobre 1936, m'ont élu comme Président à Guernika, la Ville Sainte dont les ruines sont le témoignage de la barbarie teutonnes. Les Basques ne manqueront jamais de faire leur devoir, au service de la liberté et de la dignité humaine, symbolisées aujourd'hui par la République Française.

Nous sommes donc en complète solidarité avec l'admirable peuple français qui, obéissant à l'appel de l'honneur, s'apprête à faire tous les sacrifices nécessaires pour chasser définitivement le cauchemar d'une tyrannie qui serait la destruction de tous les efforts de l'humanité pour l'élévation de son niveau moral..."

Cette lettre était un engagement: je la portai à la connaissance de notre Gouvernement. Cet engagement fut tenu magnifiquement, on va le voir.

Dès le 1er septembre, jour de la mobilisation générale, dans une adresse au Gouvernement de la République, la L.I.A.B. en accord avec les plus hautes personnalités Basques offrait le plein concours des Basques réfugiés, en vue de leur utilisation pour la défense nationale (marine, aviation, armée de terre, industrie).

Je communiquai cette adresse à M. Le Général Menard; il apprécia hautement les sentiments généreux et la volonté de servir des exilés.

Sur son conseil même, MM. Les Ministres de la Marine, de l'Air et du Travail furent saisis par mes soins des mêmes offres de concours total et inconditionnel.

A la suite de ces démarches, la L.I.A.B. entreprit un travail de recensement et de classement des Basques réfugiés afin de les mettre progressivement, et selon leur spécialité, au service de la Défense Nationale.

Les formules d'engagement furent préparées et des Basques réfugiés furent admis à les remplir: plus de 3.000 répondirent à l'appel public que, à la demande de la L.I.A.B., M. de Aguirre, voulut bien lancer à ses compatriotes pour les encourager à faire leur devoir envers la France, leur terre d'asile; ils signèrent une déclaration par laquelle ils se mettaient sans condition au service de notre Patrie.

L'Association des "Amis de la République Française" avait été autorisée à recevoir des engagements pour la

Défense nationale; or, à Paris, seul endroit où fonctionna ce service, plus de 200 Basques dans les 4 premiers mois de la guerre se firent inscrire comme volontaires aux bureaux de cette Association.

La L.I.A.B. fournit la liste nominative de 2.500 professionnels basques spécialisés qui travaillaient dans des usines de guerre, spécialement de l'industrie métallurgique.

Environ 300 marins et gens de mer basques, habitant l'Angleterre offrirent, dès la déclaration de guerre, leur concours à l'Amirauté Britannique qui, de prime abord, accueillit cette offre avec un intérêt marqué.

La L.I.A.B. tint à la disposition des autorités françaises les noms de 1.000 marins basques parmi lesquels se trouvaient 127 capitaines et 225 officiers et machinistes, qui ne demandaient qu'à "servir" la France.

Avant même le déclenchement du conflit, en 1938, 19 embarcations draguemines avaient été offertes à la France par les Basques. M. le Contre-amiral Terraux, de Rochefort, tint à exprimer sa reconnaissance pour ce geste, par une lettre du 5 octobre 1938.

L'émigration des Basques en Amérique, favorisée par la L.I.A.B. avec le haut et formel assentiment du Ministère de l'Intérieur, fut suspendue, afin de permettre à tous les réfugiés basques d'accomplir leur devoir envers la France qui les avait accueillis. Ceux qui avaient déjà émigré continuèrent à témoigner de leur sympathie pour la cause de la France: 30 Basques venant de France, débarqués au Venezuela, se présentèrent dès la déclaration de guerre au Consul français pour lui offrir leurs services.

Sur le désir formel des hautes personnalités de l'ex Délégation Basque, la L.I.A.B. mit à la disposition du gouvernement français pour la durée de la guerre, par l'intermédiaire du général commandant le Service de Santé de la 18e région, l'Hôpital de la Roseraie, créé pour les mutilés basques, à Bidart (B.P.) (Lettres des 22 septembre et 4 octobre 1939). Cet établissement doté d'un personnel médical complet et d'un équipement des plus modernes pouvait abriter et traiter 400 blessés. La valeur était évaluée à plus d'un million de francs, somme énorme en ce temps-là.

Notre Ligue mit à la disposition du Gouvernement français 75 médecins, 8 chirurgiens, 32 infirmières diplômées et 41 infirmières auxiliaires.

Parallèlement, et par son intermédiaire, le rapatriement des personnes, qui ne faisaient pas l'objet de représailles politiques, se poursuivait activement. Cette action donna lieu à des félicitations officielles de la part du Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur (Lettre du 17 juillet 1939). Elle eut été encore plus active si des obstacles étrangers à la volonté des Basques et de la L.I.A.B. n'étaient pas venus la ralentir (Lettre de M. le Maréchal Pétain Ambassadeur de France au Secrétaire Général de la L.I.A.B., 19 septembre 1939).

Enfin, les Basques restés dans la métropole rendirent à la France et à la Défense Nationale certains services d'ordre général, dont, pour de hautes raisons militaires, il n'était pas possible à l'époque de parler publiquement. En cette matière, la plus stricte discrétion s'imposait. Du moins M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale, put aisément obtenir à ce sujet, notamment auprès de l'Etat Major de la Région intéressée, les précisions qu'il avait le droit de connaître, si nous avions, quant à nous, le devoir de les taire.

Ainsi, les Basques réfugiés, loin de marchander à la France un concours dont ils pensaient qu'elle pouvait avoir

besoin, s'offrirent à le lui apporter sans réserve, dès le premier jour et dans la pleine mesure de leurs moyens.

Ce n'est pas de leur faute si, dans le même temps qu'ils offraient ainsi leur concours à la France, la presse publiait des communiqués rappelant avec insistance aux réfugiés d'Espagne qu'ils "ne pouvaient être astreints à aucune prestation personnelle militaire" et que les décrets français du 12 avril et 20 juillet dernier ne leur étaient pas applicables.

N'ignorant pas qu'ils étaient ressortissants espagnols, les Basques devaient donc conclure que ces communiqués s'adressaient également à eux. Comment, dès lors, auraient-ils pu aisément donner suite à leurs projets d'engagement ou de collaboration? On ne peut s'empêcher de souligner la singulière contradiction de certaines personnalités politiques qui, d'une part, reprochaient aux Basques de ne pas voler au secours de la France –ce fut malheureusement le cas de M. Ybarnegaray– et, de l'autre, paraissaient se satisfaire de cette interdiction faite aux ressortissants espagnols et signifiées par les susdits communiqués officiels.

Un fait demeure et brave tous les démentis; les Basques réfugiés s'offrirent en foule et de grand coeur à la France pour la servir aux postes décidés par les Autorités françaises elles-mêmes.

Telle était la substance du mémoire que je présentai moi-même, en avril 1940, au Chef du Gouvernement et dont je remis également copie aux plus hautes personnalités du Parlement, de l'Armée, au Ministre de l'Intérieur ainsi qu'à MM. les Préfets qui avaient dans leurs départements des Basques réfugiés.

Quelques semaines plus tard, ce fut l'invasion. Les Basques s'ingénierent à servir encore, et malgré tout, la France. Pour en donner la preuve, je dois délaissier l'ordre chronologique et parler par anticipation des rapports de leur Gouvernement avec le Comité de la France Libre du Général de Gaulle à Londres; les représentants autorisés des Basques se préoccupèrent, au cours de l'hiver 1940-1941, d'organiser une coopération méthodique avec le Chef de la Résistance Française. Les conversations aboutirent, le 17 mai 1941, à un accord, qui ne put, il est vrai, entrer officiellement en vigueur; il n'en constitue pas moins un authentique témoignage de la volonté des Basques d'apporter leur concours à une lutte qui leur paraissait commune: elle l'était effectivement, si on en jugeait et les causes et les principes.

Qu'il me soit permis de citer quelques passages de cet accord:

"Les représentants d'Euzkadi (Pays Basque péninsulaire) et ceux de la France libre, mus par des sentiments de sympathie mutuelle et par des considérations tenant au voisinage de leurs pays respectifs, ont engagé, dès le mois de novembre 1940, et poursuivi sans interruption jusqu'à ce jour, des conversations tendant à la conclusion d'un accord".

Ces représentants ont dû constater la difficulté, résultant de circonstances d'ordre général, d'aboutir rapidement à conclure un accord sur une base politique.

Considérant toutefois de leur intérêt que certaines des stipulations envisagées dans le projet initial entrent immédiatement en vigueur sans préjudicier à la poursuite des pourparlers, les deux parties ont convenu et arrêté ce qui suit:

"...Le Général de Gaulle, au nom du Conseil de Défense s'engage à user de toute son autorité et à faire tous ses efforts,

dès que la récupération du territoire français métropolitain et colonial le mettra en mesure de le faire, pour obtenir la mise en liberté des Basques se trouvant dans cette situation et les aider à retrouver en Euzkadi, en Amérique Hispanique, en France ou dans les colonies, protectorats et mandats Français des conditions de vie normale. Le Conseil de Défense note que le Conseil d'Euzkadi est disposé à favoriser les engagements des ressortissants basques dans les Forces Françaises Libres. De son côté, il prendra toutes les mesures utiles et appuiera en cas de besoin les démarches faites auprès d'autorités étrangères en vue de faciliter aux Basques désireux de rejoindre les Forces Françaises Libres l'obtention des passeports et sauf-conduits nécessaires... Le Conseil de Défense note que le Conseil d'Euzkadi est disposé à user de ses relations et de son influence en vue de collaborer à la mise en valeur des territoires coloniaux Français constituant la France Libre, et tout particulièrement d'intensifier les échanges, entre ces territoires d'une part, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud de l'autre.... Le Conseil de Défense note que le Conseil d'Euzkadi est disposé à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de faciliter la tâche des agents d'information français en France, en Espagne et dans les territoires africains relevant des deux Etats".

Cet accord était dans la logique et le droit fil de la position prise par les Basques exilés à l'égard de la France et à l'égard du conflit; elle prolongeait, au-delà notre déficit temporaire, l'admirable lettre que m'adressait le Président Aguirre vingt mois auparavant. Et ce rappel me ramène aux mois tragiques du début de la guerre: dans une ultime démarche épistolaire auprès de notre Gouvernement, à mon retour précipité d'une mission dans les Balkans, je pus écrire les lignes suivantes, le 31 mai 1940:

"Dès le début de la guerre, la L.I.A.B. a estimé qu'il était de son devoir de mettre les réfugiés basques à la disposition des Services de la Défense Nationale.

En accord avec les autorités françaises, elle a opéré leur recensement professionnel afin de pouvoir les intégrer au mieux et selon leur spécialité, dans les usines et les organismes travaillant pour la Défense Nationale. Plus de 5.000 Basques se sont ainsi mis sans condition au service de la France et à l'heure actuelle, la L.I.A.B. est en mesure de fournir la liste nominative de 4.500 professionnels spécialisés qui travaillent actuellement dans les industries de guerre, spécialement dans les industries métallurgiques. Il n'est pas de jour ou des industriels français ne sollicitent la L.I.A.B. de mettre à leur disposition une main d'oeuvre qui donne à tous égards satisfaction par son endurance et la qualité de son travail.

La L.I.A.B. à l'heure actuelle, rend d'inappréciables services et elle seconde les pouvoirs publics, surchargés par la guerre, dans la tâche qu'ils assument. Grâce à ses oeuvres sociales, elle fait économiser chaque année au gouvernement plusieurs millions de francs fournis par des ressources privées et par des secours dont les plus importants viennent de l'émigration basque en Amérique du Sud.

Grâce à son service de reclassement professionnel, elle dirige et coordonne le placement de la main-d'oeuvre basque utilisant au mieux les compétences de l'activité de chacun. On peut dire qu'elle se comporte dans les circonstances difficiles traversées par la France, comme une véritable "annexe" de nos services publics fonctionnant à titre bénévole et désintéressé."

Le 10 juin 1940 la France succombait. Les dirigeants basques furent dispersés, eux aussi, par l'invasion. Mon jeune ami M. de Irala me rejoignit en Bretagne. J'y attendais les archives du Gouvernement Basque. J'avais pris la responsabilité de les mettre en sûreté. Hélas, je le dis en passant, elles n'arrivèrent jamais! Une trahison subalterne et sordide avait révélé à l'Ambassade franquiste qu'elles avaient été déposées à une maison d'exportation; il avait usurpé et livré ma signature;

grâce à ce faux, elles furent enlevées; je n'ai pas besoin de préciser ce que veut dire par qui!...

Nous complotâmes avec M. de Irala de gagner ensemble l'Angleterre. Un bateau Basque était signalé à Saint Nazaire, à 30 kms. de ma résidence. De Irala s'y rendit. Quand il y arriva, le bateau avait levé l'ancre. Je l'attendis en vain deux jours durant à l'embouchure de la Vilaine où il devait me recueillir. De Irala avait eu juste le temps de franchir la Loire pour échapper aux Allemands.

Je rentrai à Paris en octobre. Et déjà le 7 novembre, le jour même de ma fête, la police allemande eut la délicate attention de venir perquisitionner chez moi et me soumettre à un indiscret et inquiétant interrogatoire. Cela ne m'empêcha pas de me mettre tout de suite à l'oeuvre pour rallier les patriotes préoccupés de réaliser une résistance méthodique. Bien entendu, un de mes premiers soins fut de retrouver les dirigeants Basques.

De leur côté, ils avaient eu le même souci. Sans peine et rapidement j'établis le plus étroit contact avec mes fidèles amis et camarades: Alberro et de Landaburu.

Quatre ans durant, jusqu'à la Victoire et à la Libération nous restâmes étroitement unis dans l'espoir et dans l'action.

Je me remémore avec émotion ces heures lentes et noires, souvent troublées par des craintes qui n'étaient pas vaines. Ce fut miracle qu'Alberro et de Landaburu, puis moi-même –qui fus d'ailleurs arrêté– ayons pu échapper à la Gestapo.

La L.I.A.B. ne pouvait évidemment pas, sous la double surveillance de la Gestapo et de la Phalange espagnole associées, exercer la moindre action publique. Elle travailla dans la clandestinité. Pendant toute l'occupation les contacts entre les représentants Basques et moi-même furent fidèlement maintenus.

Voici quelques précisions sur les vicissitudes de la L.I.A.B. pendant cette tragique période.

Les premières années nous nous employâmes à étudier ensemble les moyens de sauver les avoirs basques abandonnés, ou ceux que les phalangistes espagnols aidés par la Gestapo s'étaient appropriés, à mettre en lieu sûr d'autres avoirs inconnus de l'ennemi commun, à intervenir auprès des administrations publiques en faveur des Basques exilés en France ou persécutés dans leur Patrie.

Le courageux et éminent Président de l'Euzkadi, M. de Aguirre, connut un sort hasardeux et se tira providentiellement, grâce à sa clairvoyante audace et au concours d'éminentes personnalités de pays américains amis des Basques, d'une aventure qui aurait pu tourner tragiquement. Surpris en Belgique par l'invasion allemande, alors qu'il rendait visite à sa famille, il dut rester caché de longs mois, grâce à des papiers d'identité délivrés par les représentants diplomatiques de Républiques sud-américaines, il put s'évader d'Allemagne et s'embarquer en Suède à destination de l'Amérique afin de sauver sa liberté et sa vie. Il y fut généreusement et très cordialement accueilli.

Dès 1942 le Secrétariat de la L.I.A.B. eut directement connaissance du rôle important joué par les Basques, dans la clandestinité, en faveur de la Résistance française. Les maquis de France, notamment ceux du Midi, bénéficièrent de leur concours vaillant et souvent héroïque.

Les Basques également s'occupèrent du sauvetage des aviateurs alliés tombés en territoire français: leurs organisa-

tions presque exclusivement entretenues par des Basques, elles accueillèrent les aviateurs alliés qui étaient conduits clandestinement en Espagne par leurs soins, pour y être remis aux Autorités Consulaires des Pays Alliés.

Grâce à ces mêmes organisations, de nombreux jeunes patriotes et plusieurs personnalités françaises bien connues purent se soustraire à la tyrannie allemande en rejoignant l'Armée, l'Administration et l'Industrie françaises en Afrique du Nord et en Angleterre.

Mais ce n'étaient pas seulement des français, mais aussi des basques réfugiés, qui abandonnaient le territoire métropolitain afin de s'engager dans les rangs de l'Armée de la France Libre. Les combats de la Libération à Paris, et dans la France entière, mirent en pleine lumière les effets pratiques de la fidélité de nos amis basques à leur Patrie de refuge.

Au moment de la Libération de Paris, ils remirent au Secrétaire général de la L.I.A.B. une supplique adressée au Gouvernement qui allait se constituer; ils lui demandaient de leur permettre de récupérer l'immeuble qui était le centre de leurs activités, comme de celles de la L.I.A.B., avant l'occupation. Cette demande fut soumise au Conseil National de la Résistance, encore clandestin. Celui-ci leur donna tout son appui, considérant leur demande comme équitable.

L'immeuble fermé par la Police française fin Mai 1940, avait été à l'arrivée des envahisseurs, remis à la Phalange espagnole qui y avait établi son siège à Paris, et s'était emparée du mobilier et des archives. Pendant l'occupation, ni la Société propriétaire, ni la L.I.A.B. ne pouvaient évidemment tenter la moindre démarche en vue de contrecarrer ou de mettre fin à cette violente occupation. Les raisons de cette attitude sont claires: la L.I.A.B. n'avait pas d'existence légale d'après les ordonnances allemandes; qui plus est –circonstance aggravante– la société propriétaire était constituée, en majorité, par des capitaux anglais; une intervention de la L.I.A.B., même fondée sur la législation française en matière de loyers, risquait d'avoir pour conséquence que les allemands considérassent l'immeuble comme propriété ennemie et à ce titre se l'attribuassent purement et simplement.

Mais aux premières heures de l'insurrection de Paris, l'immeuble fut occupé, sans aucune résistance, par un groupe de "guerrilleros" espagnols qui le remirent entre les mains des autorités basques. M. Alberro, administrateur de la Société propriétaire, et M. De Landaburu, délégué basque auprès de la L.I.A.B. en prirent possession et rendirent compte immédiatement de ces faits au secrétaire général de l'association française locataire.

Ils le mirent également au courant d'un fait qui leur avait causé –comme à lui-même– une grande surprise: l'immeuble sis 11, avenue Marceau, avait, paraît-il, cessé d'être la propriété de "Finances et Entreprises", selon un jugement rendu, sous Vichy, par le Tribunal Civil de la Seine, et était devenu propriété de l'Etat Espagnol, ainsi que tous les biens de la dite Société franco-anglaise. Le jugement rendu pendant l'occupation le 21 juillet 1943 prétendait être basé sur les accords diplomatiques franco-espagnols dits "Béard-Jordana", selon lesquels devaient être remis en toute propriété à l'Etat espagnol tous les biens meubles, les valeurs mobilières, les objets d'art, etc. qui se trouvaient entre les mains des républicains espagnols, et qui avaient appartenu au dit Etat. Or, le dit immeuble n'avait jamais appartenu à l'Etat espagnol; ce n'était ni un bien meuble, ni une valeur mobilière, il n'était pas, à la date du jugement, entre les mains des républicains espagnols; son propriétaire réel était une socié-

té commerciale franco-britannique; son locataire, était une association française régie par la loi française et protégée par le droit français.

La lecture de ce document nous fit présager une offensive de la représentation du général Franco à Paris en vue de récupérer l'immeuble. De fait, la Préfecture de Police fit une première démarche à cet effet, elle n'eut aucune suite devant les raisons opposées par le représentant de la L.I.A.B. Quelques heures après la Police du Ministère des Affaires Etrangères demandait l'évacuation de l'immeuble. Je fis une démarche auprès du Quai d'Orsay qui ne put arrêter l'action. Cependant convaincus de notre droit, nous obtînmes une entrevue avec M. le Directeur des Affaires Civiles du Ministère de la Justice; il se rendit facilement compte qu'il ne pouvait abandonner une association française protégée par la Loi française, en tant que locataire de l'immeuble, qui, pendant quatre années d'occupation, avait été victime de l'arbitraire de l'occupant; on ne pouvait laisser mettre en échec la loi française sur une simple réclamation consulaire.

Aussi le Ministère de la Justice informa-t-il lui-même le Ministère des Affaires Etrangères des raisons qui, en droit, ne permettaient pas de satisfaire aux prétentions, émises par la représentation franquiste, de modifier la situation résultant de la récupération de l'immeuble, jusqu'à ce que les actionnaires anglais de la Société propriétaire fussent en état de faire valoir leurs droits devant les Tribunaux français.

Cette situation durait depuis septembre lorsque, au cours du mois de janvier, des renseignements dignes de foi nous prévinrent d'une nouvelle manoeuvre de la représentation du général Franco à Paris. Pour la devancer, j'engageai une nouvelle démarche auprès du Quai d'Orsay faisant valoir les droits de la L.I.A.B., en tant qu'association française.

Depuis lors la L.I.A.B. ne fut plus troublée dans la possession de son siège social.

Et, en mai 1947, dans ces mêmes salles où il y a 6 ans nous cultivions l'amitié des Basques et de la France, nous pûmes nous réunir à nouveau en toute liberté, pour y reprendre publiquement les activités de la L.I.A.B.

Le contraste de la fidélité des Basques à la France –jusque dans nos malheurs– avec l'attitude de l'Espagne officielle; les Basques nous avaient déjà donné des preuves de leur amitié durant la guerre 1914-1918; ils nous les prodiguèrent de 1939 à 1945 avec ferveur. On sait, par contre, quelle fut l'attitude de l'Espagne officielle.

Le premier signe de la reprise d'activité publique de la L.I.A.B. fut la réapparition du journal "Euzko-Deya" (la Voix des Basques) qui a pour objet d'affermir les liens d'amitié franco-Basques. Aujourd'hui comme hier, la Voix révèle le problème basque à une élite de français et à accroître les sympathies françaises chez les Basques.

La plus haute preuve d'amour que l'on puisse donner à ceux qu'on aime c'est d'offrir sa vie en holocauste pour les servir ou les défendre. Ainsi firent les 31 basques qui, combattants clandestins en France occupée, furent arrêtés, déportés et allèrent souffrir, dépérir et mourir dans les camps nazis.

Quinze d'entre eux laissèrent leur vie au camp de Mauthausen, 9 au Kommando de Gusen, 1 à Nelka, 2 à Buckenwald, 1 au camp de Trèves, 1 à celui de Kadisko (Tchécoslovaquie). Deux moururent en France épuisés par la déportation.

Honneur à ces morts, héros obscurs de la Cause com-

mune, celle de la Liberté, également chère aux Basques et aux Français.

Honneur aussi aux enfants du pays Basque Espagnol qui eurent l'honneur et le mérite de servir, en combattants ceux-là, pour la libération de la France et de l'Europe envahie.

Nombre d'entre eux avaient pu prendre la mer et rejoindre les Forces Françaises Libres. Ils combattirent en Tunisie, en Italie, surtout en France dans la 2ème Division Blindée, la fameuse "2ème D.B.", la division "Leclerc". Quelle émotion, ce matin rayonnant d'août 1944, qui vit l'irruption, au coeur de Paris de la 2ème D.B., quand j'aperçus, parmi les tanks qui dévalaient, vers le parvis de Notre Dame, le long de la rue Saint Jacques et de la rue Dante où j'habite, quand j'aperçus, dis-je, un tank qui portait le nom de "Guernika". Des Basques le montaient.

Une autre émotion, tragique et douloureuse, était réservée à ma fille aînée, engagée volontaire dans la division Leclerc parmi l'héroïque petite phalange des 32 "Rochambelles" qui allaient jusqu'aux 1ères lignes ramasser les morts et les blessés.

C'était un matin froid et gris d'hiver en Alsace. Au carrefour, était installé le poste de commandement d'un régiment. Ma fille était là avec sa voiture. A l'aube, elle y accueillit le glorieux officier supérieur qui commandait le régiment engagé sur cette position. Elle lui offrit une boisson chaude et conversa un moment avec lui et ses officiers. Quelques instants après, à 50 mètres, une rafale d'obus fauchait l'Etat major du régiment et son chef. Ma fille se précipita: elle ne put recueillir que des restes sanglants. Parmi eux ceux du colonel Putz, commandant le régiment: c'était le glorieux défenseur de Bilbao.

Les jours passèrent; l'hiver rude mais rayonnant d'espoir de 1944 s'écoula. Le printemps revint, un printemps de Victoire. Mais si le sol français était presque entièrement libéré depuis septembre, il restait cependant autour de Lorient, de Saint Nazaire et de Royan, des éléments de l'armée allemande incrustés dans le sol de France. Une brigade Basque s'était formée dès après la Libération de Paris: elle reçut la mission de participer à la libération de la poche de la Gironde, à Royan. Elle s'y conduisit avec un héroïsme qui fit l'admiration des combattants français et alliés et de leurs chefs.

Pour perpétuer le souvenir de leurs exploits, pour prouver que nous ne les oublions pas, qu'il me soit permis de rappeler ici les noms des combattants d'Euzkadi qui furent cités à l'ordre du jour: Commandant Ordoki; Lieutenants Goni et Herrio; Sous-officiers Iglesias, Olmo, Nalda; Soldats Mugica, Arrizabalaga, Atorrasagasti, Braseras, Gibaya, Guinée, Lizarralde, Urkiga.

Le 19 avril 1945, Bordeaux commémorait avec enthousiasme et solennité la libération de son port et celle du Médoc. Le général de Larminat assistait à cette manifestation. En présence des délégués des régiments qui avaient pris part aux combats libérateurs, des délégués Américains et Anglais et des survivants de la brigade Basque "Guernika", voici quel fut son hommage:

"En rendant hommage à nos Alliés, je ne puis oublier les héroïques combattants basques. Malgré qu'ils aient eu le secteur le plus difficile et le plus dangereux de tout le front de la Pointe de Grave, ils ont su par leur valeur et leur enthousiasme, traverser les champs de mines et atteindre les objectifs qui leur avaient été assignés, en prenant d'assaut les casemates ennemies, puissamment fortifiées et capables de résister à l'artillerie la plus forte".

## ETAT ACTUEL DE L'EMIGRATION BASQUE EN FRANCE

A 10 ans passés de l'exode Basque, à 8 ans du début de la guerre mondiale, à 4 ans de la Libération de la France, quelle est la situation de la colonie Basque exilée sur notre sol?

D'après les renseignements de la Délégation du Gouvernement Basque, il y aurait encore entre 9 et 10.000 réfugiés d'Euzkadi. Mais c'est un chiffre mouvant. Aujourd'hui encore, de nombreux Basques, des jeunes surtout, recherchant un climat de liberté, franchissent clandestinement la frontière et gagnent la France. Au cours de l'année 1947, l'émigration s'effectuait à un rythme de 800 à 1.000 personnes par mois.

Les services de la L.I.A.B. et ceux de la Délégation Basque s'occupent conjointement de ces réfugiés. Ils mettent tout en oeuvre pour leur trouver logement et travail. Il en est parmi eux qui ne font que transiter par la France pour gagner les Amériques; ce sont les moins nombreux.

Par ailleurs, un contact a été pris avec le Comité Intergouvernemental d'Aide aux Réfugiés, que dirige avec beaucoup de tact, de dévouement et d'esprit humanitaire M. le Gouverneur Valentin-Smith. Il s'agissait d'obtenir l'extension de l'appui de l'O.I.R. à la L.I.A.B. et à la Délégation du gouvernement Basque, qui ont à supporter de lourdes charges sociales. On se doute bien qu'il faut d'importantes ressources, et il les faudrait régulières, pour venir en aide aux Basques exilés par une aide financière, sanitaire, sociale et morale.

En 1946, la L.I.A.B. s'occupa activement du rapatriement en France des enfants Basques qui, fuyant les bombardements de guerre de Durango et l'affreux drame de la guerre espagnole, avaient été, à la demande ou avec le plein assentiment de leurs parents envoyés en Russie par le Gouvernement Basque. Longues et délicates furent les démarches. Elles portèrent cependant peu à peu leurs fruits. La complaisance des autorités françaises fut grande en la circonstance. Les efforts furent si efficaces qu'à ce jour tous ces enfants ont retrouvé leur foyer.

J'ajouterai, dans ce trop incomplet exposé, qu'aujourd'hui, comme au début de l'émigration, la colonie Basque de France a une vie collective intense; vie politique propre, évidemment, mais plus encore culturelle et sociale. Les manifestations, expositions, danses, jeux, sport de la pelote, chants folkloriques, etc. sont suivis avec grand intérêt par des assistances nombreuses et sympathiques. La L.I.A.B. se réjouit de la chaleur, de la fraternité, de la beauté de cette vie collective. Elle est un admirable exemple. On souhaiterait le voir suivre par toutes les colonies étrangères qui viennent trouver refuge et asile chez nous.

Je ne saurais trop le dire: les Basques sont des réfugiés modèles; ils doivent être donnés en exemple à tous les autres. Par leur conduite exemplaire, par les services spontanés, généreux, persévérants rendus à la cause française, par leur féconde activité tant sociale qu'artistique, ils ont singulièrement facilité la tâche des autorités françaises.

Ces hommes si courageux devant la vie, ne reculant jamais devant l'effort pour leur propre salut, faisant appel le moins possible au concours matériel et financier de la Patrie d'accueil si lourdement chargée, le Gouvernement français ne pouvait que les estimer, les admirer et les aider dans toute la mesure de ses moyens. Il faut reconnaître et dire –car c'est la vérité– qu'il a toujours fait preuve à leur égard d'une grande compréhension; il les a traités avec une bienveillance toute spéciale: aucune colonie étrangère n'a bénéficié d'un traite-

ment aussi favorable. Visiblement, les Basques exilés étaient traités "à part". Ils le méritaient: ce n'était que justice.

Ces services mutuellement rendus, cette réciprocity d'estime et d'amitié, des Basques et des Français ont été renforcées par la camaraderie des combats et la solidarité dans le sacrifice. Ils nous donnent l'espoir que les relations entre Basques et Français se maintiendront toujours à ce haut degré de chaleureuse sympathie qui les rend si attachantes.

La majeure partie du peuple basque n'est pas loin de considérer la Terre de France comme le prolongement de la sienne. Ce sentiment s'amplifiera, j'espère, le jour où les Basques exilés retrouveront leur foyer, le jour où le Gouvernement d'Euzkadi resté fidèle à son peuple, et à qui son peuple est resté fidèle, pourra régir à nouveau les destinées de sa terre natale: elle fut, est et restera pour nous, Français, la terre de l'amitié.

Certes, je le sais bien: si prévenant que soit l'accueil, si fervente que soit l'amitié dans le refuge des exilés, ceux-ci – je cite Victor Hugo

"s'en vont souvent pensifs  
leur âme hélas n'est plus entière;  
ils regardent l'ombre des ifs  
sur les fosses des cimetières.  
On ne peut pas vivre sans pain.  
On ne peut pas non plus vivre sans la patrie."

Je le sais bien – ce sont les mots de notre Danton: "on n'emporte pas la Patrie à la semelle de ses souliers, on ne peut traîner ses Dieux Penates dans les foyers de l'étranger".

Et pourtant les Basques ont été si courageux dans l'épreuve, si ardents à se refaire une vie personnelle et collective jusque dans l'exil, si confiants en l'avenir –le leur propre, et celui de leur Patrie– qu'ils ont, si j'ose dire, fait mentir et Danton et Hugo! Non pas certes qu'ils aient, si peu que ce soit et à aucun moment, oublié qu'ils se doivent à leur terre natale: si la France put leur paraître, aux jours sombres de 1937, comme "une terre promise", presque un "paradis retrouvé", ils se sont bien gardés de la considérer autrement que comme un passage entre l'ère de la dictature triomphant de la liberté et celle de la liberté triomphant de la dictature.

A dire vrai, ce journal de la Plata avait raison, c'est "El Argentino", qui écrivait il y a quelque 10 ans:

"Il y a des peuples qui, en n'importe quelle contingence de leur vie intérieure, ont gagné par leur mérites, un droit de préférence pour venir chez nous, même dans une période d'admission limitée. C'est la tradition des Basques, race noble et forte, liée à tout le processus historique argentin, par des antécédents mémorables."

Et le "Temps" avait raison aussi de noter en 1939 que les Basques, dans les affres de la tragédie la plus atroce, "ont conservé intacte toute leur spiritualité et qu'ils sont même parvenus à la répandre au-delà de leur frontière ethnique".

"Toujours fidèle à lui-même", ce fut la devise du peuple Basque en son exode forcé ou son émigration volontaire. Il s'est révélé dans l'exil tel qu'il est, tel qu'il a toujours été. Ecrasé, malgré son héroïsme, dans une guerre civile où les dictatures étrangères avaient apporté leur insultant concours à une dictature qui avait, semble-t-il, perdu la fierté espagnole, il a su renaître avec sa forte personnalité marquée par sa double fidélité historique à la Croix et au chêne de Guernika.

C'est de tout cela que j'ai tenu à porter témoignage devant ce Congrès des Etudes Basques, réussite étonnante,

entreprise admirable, symbole éloquent et preuve éclatante de la vitalité basque.

Mon témoignage pour les Basques je le renouvelle ici comme je l'ai maintes et maintes fois porté devant les autorités de mon Pays. Je l'ai porté aussi à l'Etranger. A mon retour des Etats-Unis, où j'avais l'honneur de représenter la France à l'O.N.U., voici en quels termes je mettais en relief la valeur, le mérite et l'autorité de la Délégation du Gouvernement Basque, à New York:

"Ils ont agi, écrivais-je dans *Euzko Deya*, avec beaucoup de tact et d'habileté diplomatique. Leur ferveur était dynamique autant que leur action était circonspecte: MM. Galindez et de Irala, notamment, ont fait preuve de réelles qualités politiques et leur crédit auprès des délégations a été démontré par le résultat. Ils se sentaient, à vrai dire, soutenus et comme portés par la fidélité ardente, passionnée, émouvante, à la Patrie basque et à la Liberté de leurs compatriotes si nombreux et si hautement placés et estimés des deux Amériques.

Il m'a suffi de vivre quelques heures d'amitié et d'intimité avec des hommes comme Inchausti, Aguirre, de Etchevarria, soit à leur foyer, soit au délicieux restaurant si spécifiquement basque de Greenwich Village, pour comprendre les raisons de l'immense crédit moral des Colonies Basques, et l'efficacité de leur ardente et généreuse coopération à la maintenance de la tradition basque, à la défense de la personnalité basque, à la liberté du Pays Basque dans un cadre étatique espagnol fédéralisé.

Ces hommes sont vraiment des "hommes de coeur". Cela ne les empêche pas d'être des hommes d'action ni de fins politiques.

Les Basques d'Amérique forment des colonies nombreuses; ils sont animés d'un grand esprit de fidélité et de solidarité; en immense majorité, ils professent les principes chrétiens qui fondent la civilisation européenne occidentale et aussi américaine.

Ils ont "réussi" brillamment dans les affaires, les techniques, la culture, comme dans l'Eglise ou la politique: par là même ils disposent de puissants moyens, spirituels et matériels, d'action et d'influence.

Leurs traditions, comme leur foi, ont de solides fondements historiques, politiques, sociaux et doctrinaux, qui leur assurent une autorité et une sûreté exceptionnelles dans toutes les formes et démarches de leurs activités, sur tous les plans et dans tous les milieux: on a confiance en eux.

Voilà pourquoi ils me paraissent qualifiés pour être de précieux agents de liaison, de puissants cohérents, tant en Europe qu'aux Amériques, des spiritualistes."

Devant vous, Messieurs, Basques des deux côtés des Monts, devant vous hommes libres et chrétiens, je n'ai, pour conclure, rien à ajouter à ces lignes. Je veux seulement réanimer fortement le sens de votre combat, la raison de votre fidélité, le fondement de votre espérance: vous êtes contre le despotisme, pour la Liberté, contre César, vous êtes pour Jésus!